

16.03.2017 – 11:45 Uhr

Le mariage précoce, effet collatéral du conflit syrien

Lausanne (ots) -

Depuis six ans, le conflit n'en finit pas de traumatiser le peuple syrien. Les parents forcent leurs filles mineures à se marier pour faire face à la crise. Projetés dans une réalité qui les dépasse, les enfants paient le prix fort.

Depuis le début du conflit syrien il y a six ans, plus de 8 millions d'enfants ont grandi en exil ou dans le pays dévasté. La majorité d'entre eux vivent dans l'instabilité, la violence et la peur. Certains n'ont rien connu d'autre.

En plus des traumatismes physiques et psychologiques, la guerre a des conséquences lourdes. Le décrochage scolaire, l'exploitation et le mariage précoce se sont invités au conflit. Parfois ces trois fléaux sont liés. Désespérés et sans ressources, les parents sortent leurs enfants de l'école et les font travailler. Ils marient leurs filles de force dans l'espoir de soulager financièrement la famille ou de préserver leur honneur.

Mariée de force à un inconnu lorsqu'elle était adolescente, Zalfa a dû fuir au Liban avec les onze membres de sa famille. Elle a été exclue de l'école à cause de son nouveau statut de femme mariée et obligée de travailler. Contrainte et victime de violence, elle avait perdu toute confiance en elle lorsque nous l'avons rencontrée.

La violence domestique et les grossesses précoces augmentent les risques sur la santé des filles. Les complications à la naissance représentent une des causes principales de décès des adolescentes enceintes entre 15 et 19 ans. Un phénomène que nous observons aussi bien en Syrie que dans les camps au Liban et en Jordanie.

Terre des hommes appelle la communauté suisse et internationale à combattre les mariages forcés. Les populations migrantes doivent être davantage conscientes des risques de cette pratique sur leurs enfants. Nous avons constaté l'efficacité d'une collaboration étroite avec les responsables religieux au Liban et en Jordanie. Nous informons les adolescentes et leurs parents de leurs droits. Grâce à un solide réseau de protection, elles trouvent le courage de dire non au mariage forcé.

Quinze millions d'enfants sont mariées de force et contraintes à des relations sexuelles avec un inconnu chaque année dans le monde. Soit 28 mariages par minute. En Suisse, 21 mariages de mineures ont été célébrés en 2016. Tant que le conflit syrien perdurera, on peut malheureusement s'attendre à une croissance de cette pratique, en Suisse comme ailleurs.

Contact:

Ivana Goretta, chargée des relations médias pour la Suisse romande,
ivana.goretta@tdh.ch, + 41 58 611 06 38, +41 79 306 64 49

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001314/100800257> abgerufen werden.